



République du Sénégal
Un Peuple-Un But-Une Foi



ESEBAT



Établissement Privé d'Enseignement Supérieur
de Formation Technique et Professionnelle

Habilitation RepSEN/Ensup-priv/HA/048-2018
Arrêté Ministériel 002049 /MFPA/SG/DFP



École Supérieure d'Électricité, de Bâtiment et des Travaux Publics

Point E-Boulevard Sud . Dakar. BP 6071 DAKAR ETOILE TEL :+221 33 825 36 74- Dakar/Sénégal
Site web <http://www.esibat.com> esibat@esibat.com

DOCUMENT D'INSCRIPTION-ANNEE

Lisez tout le formulaire avant de signer

Nom.....
Prénom.....
Date de naissance/...../.....
Lieu de Naissance
Nationalité.....
Occupation actuelle.....
Dernier diplôme (si c'est bac ,précisez la série)obtenu en
Dernier établissement fréquenté :.....
.....
Votre Tel Mobile.....
Votre Email.....
Qui finance vos études :
Adresse
Pays :Ville.....
Téléphone.....email.....

Processus/modalités d'inscription

- 1-Présenter les justificatifs de niveau Fournir le maximum possible (BFEM ,Bac ou BTS ou DUT ou, Licence, remettre si possible relevés de notes ...)
- 2-Copie légalisée de la CNI /Passeport en cours de validité
- 3-Remplir le document d'inscription
- 4- Payer l'inscription + un mois représentant le dernier mois de scolarité de l'année en cours .
- 5-Lire le règlement intérieur de l'école , disponible à la scolarité et sur notre site internet
- 6-Se faire remettre le reçu et le programme d'enseignement (liste des matières de l'année concernée)
- 7-Payer le prix de la tenue d'école obligatoire*
- 8-Le certificat de **scolarité** est délivré seulement après 3 mois de cours effectifs pour l'étudiant assidu.
- 9-Pour le BT La scolarité prend 3 ans en cours du jour .. Elle dure environ un an en Licence, Master I , Master II .

En signant ce document, vous êtes censé avoir lu et accepté tout son contenu et le règlement Intérieur

Vous êtes inscrit en :.....

Nota : En cas d'absences répétées, de non-paiement de la scolarité ou tout autre manquement, ESEBAT se réserve le droit de communiquer avec le Tuteur, l'entreprise ou l'organisme en charge de l'étudiant pour l'en informer. L'étudiant ne peut s'opposer à cette communication.

- ✓ **Montant Total de l'année ou de la formation:**.....
- ✓ **Montant Versé à l'inscription :**.....
- ✓ **Montant versé pour la tenue :**.....
- ✓ **Solde restant à payer :**.....

Clause Obligatoire : *sauf indications contraires*, vous devez payer tous vos frais par dépôt aux Compte Bancaire de l'ESEBAT :

Ecobank SN094-01001- 100011244001-37
CODE SWIFT : **ECOCSDXXX.**

Votre attention :

Suite à des demandes sous prétexte de cas d'urgence ou social , nous précisons conformément aux conditions de délivrance des attestations, diplômes et titres :
Si un étudiant s'inscrit et ne suit pas les cours ou n'a pas validé toutes ses unités , il perdra son temps et son argent. L'ESEBAT ne délivrera aucun document avant que toutes les conditions académiques et/ou comptables ne soient remplies .

NON À LA FRAUDE !

À l'ère du numérique, de plus en plus de faux documents circulent. L'ESEBAT traque les faux documents et en cas de fraude, le contrevenant sera directement dénoncé aux instances appropriées et perd tous ses droits même s'il est en cours de scolarité.

Signature du Directeur
ESEBAT

« Vous avez Lu et Approuvé les conditions et le règlement intérieur de l'École »

En vous inscrivant, vous acceptez sans réserve le règlement intérieur de l'École notamment la discipline, le travail et la non-violence. Vous savez que le mois est payé d'avance et l'étudiant se verra refusé d'accès à compter du 05 du mois si ce mois n'est pas payé. **Quelle que soit votre date d'inscription**, la totalité de la scolarité est due. Même si vous vous inscrivez avec du retard ,les mensualités sont dues rétroactivement de sorte que le montant global des frais sur l'année soit maintenu.

Le coût annuel de votre formation vous est communiqué à l'avance et **quelle que soit la date d'arrêt des cours** ce montant est exigé. Les frais d'inscription ne sont remboursés que dans le cas où la filière à laquelle l'étudiant s'est inscrit n'est pas ouverte après un délai d'attente de 2 mois fermes. **Ils ne sont donc pas remboursés suite à un désistement, abandon, maladie, ou toute autre indisponibilité de l'élève.**

Les montants encaissés ne sont plus remboursés, l'étudiant inscrit doit consommer le service. Si l'étudiant abandonne en cours de cycle, les sommes versées ne seront pas remboursées. Si un étudiant s'inscrit et suit les cours, et après il bénéficie d'une bourse d'Études, il cesse immédiatement de payer sur fonds propres mais tout montant encaissé entre temps n'est pas remboursé.

Droit à l'image : L'ESEBAT fait des prises d'images utilisées sur ses flyers,site web et autres supports et la vidéosurveillance est installée pour des raisons de sécurité. En vous inscrivant vous renoncez explicitement au droit de votre image. Inscrit ('e), vous ne pouvez pas changer de filière sauf accord explicite de la Direction des Etudes et vous perdez la différence des frais d'inscription si ceux payés sont supérieurs à ceux de votre nouvelle filière.

Le port de la tenue est exigé , son coût est supporté par l'élève et c'est valable pour tous les étudiants de l'ESEBAT .

La signature de ce document emporte l'acceptation de la charte de bonne conduite dont copie est affichée ; le règlement intérieur (fixant les conditions d'organisation des contrôles de connaissances et examens). **Si vous avez des questions à ce sujet, faites-vous expliquer**

et signez en toute connaissance éclairée. Lieu, date
Signature élève

Code/CNI